

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 537

Artikel: Label : Migros-S-Production : la carotte et le bâton
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Migros-S-Production: la carotte et le bâton

Offensive en règle, l'autre jour, de la Fédération romande des consommatrices et de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande contre l'utilisation tendancieuse du label «Migros-S-Production». Les journaux ont largement rendu compte de cette dénonciation conjointe d'organisations de producteurs et de consommateurs: on clouait au pilori, il est juste de le rappeler, l'absence de réglementation stricte régissant l'emploi de labels tels que «produits sains», produits non traités, etc.; on demandait l'interdiction du mot «biologique» pour qualifier une production faisant abstraction totale ou partielle de produits antiparasitaires et d'engrais chimiques; on dénonçait l'absence de normes permettant de cerner la publicité faite en faveur de produits prétendument cultivés avec un minimum ou sans produits antiparasitaires (tous points repris dans la lettre adressée au chef du Département de l'économie publique, Fritz Honegger).

Le grand public d'acheteurs et de clients de Migros aura peut-être vu dans cette nouvelle action lancée contre le «géant» un coup de jalousie de plus, ou au mieux l'amorce d'une réforme de détail. Il serait dommage d'en rester là: l'enjeu est plus net et plus important; dans un article à la fois pondéré et précis («Terre romande», 2.2.1980), le directeur du Service vaudois de vulgarisation agricole, Claude Quartier, le montrait sans mâcher ses mots¹; nous donnons ci-dessous les principaux accents de sa remarquable démonstration qui éclaire tout un pan des rapports de Migros avec les agriculteurs.

1. *Le démarrage de Migros-S.* Une question à laquelle les «coopérateurs» doivent répondre:

¹ A la suite d'un séminaire organisé à Vernand à l'intention des agriculteurs et auquel participaient des responsables de Migros-S.

«Migros doit-elle s'efforcer de commercialiser les produits agricoles obtenus avec le minimum possible de traitements chimiques?» La réponse, bien sûr, ne peut être que «oui» (on enregistre tout de même 9,8% de «Neinsager»...). «Dix ans après, MS va bien, souligne Claude Quartier. Trois spécialistes à Lausanne; pour toute la Suisse, treize conseillers à plein temps, deux pour l'arboriculture, dix pour les cultures maraîchères, un pour les œufs. Une collaboration suivie avec quatre laboratoires spécialisés et une utilisation intelligente de l'ordinateur complètent le système. Le tout pour 1,6 million de francs par année. Les objectifs sont un mélange de technique et de pragmatisme. Fondamentalement, il s'agit de lutter contre la pollution des aliments, contre les fumures excessives, d'influencer le choix des pesticides, de contrôler les boues d'épuration et d'étudier l'utilisation des additifs alimentaires.»

2. *Le champ d'application.* Sur l'ensemble des fournisseurs de la Migros, 2218 producteurs sont intégrés au système (soit, potentiellement, 70% des légumes d'origine indigène achetés par la Migros, et le tiers des pommes). Claude Quartier: «Tout le reste, et tous les autres produits, soit l'énorme majorité de ce qui est vendu quotidiennement, sauf les œufs et les poules Optigal, ne méritent pas le label. Est-ce dire qu'on nous empoisonne? Non, simplement on applique comme chacun l'ordonnance des denrées alimentaires qui assure une protection très étendue du consommateur.»

3. *Un programme flou.* Claude Quartier: «L'attribution du label sanctionne plus une technique de travail, un esprit de production qu'une qualité intrinsèque du produit. Il est en effet impossible de contrôler toutes les productions au sortir d'un verger ou d'une serre. De toutes façons, la récolte est acquise selon les usages du commerce en cours et les prescriptions légales concernant les résidus pesticides. Elle est payée sur la base des prix du jour. Il n'y a donc pas d'avantages concrets pour le producteur, sinon une garantie accrue d'écoulement. Pas d'avantages réels non plus pour le consommateur qui, en achetant MS, n'a au fond que la garan-

tie virtuelle que les produits à label correspondront à la moyenne des produits MS mis en vente. En effet, les «normes de qualité» sont ainsi faites qu'elles permettent d'englober 70% de la production. Ici, le pragmatisme fait place à la rigueur.»

4. *Du producteur au consommateur.* De toute évidence, la production MS n'a pas que des défauts (l'équipe MS assume les contrôles imposés, conseille les producteurs en matière de fumure, etc.). Mais subsistent les risques de dérapage inhérents à la publicité organisée autour du label en question. Cible: le consommateur. Le producteur lui aussi est piégé dans une certaine mesure. Claude Quartier: «Toute infraction aux directives MS est communiquée au chef d'achat ou au conseiller du service. Les mesures à prendre, selon la gravité, vont de la suspension du label MS pour le produit en question jusqu'au refus de la marchandise et, si possible, le refus d'achat complet. On sent qu'avec un tel bâton la carotte n'a pas besoin d'être bien grosse.»

«Nous avons suffisamment d'énergie — utilisons-là!» C'est le titre d'une exposition organisée par l'Institut Gottlieb Duttweiler, qui se tient à la Maison des transports à Lucerne jusqu'en avril.

L'idée centrale: montrer qu'économiser ne signifie pas se priver d'énergie, mais cesser de gaspiller. A titre d'exemple, une étude de l'institut concluant que la chaleur lâchée dans l'atmosphère par la centrale nucléaire de Gösgen suffirait à couvrir 20% du chauffage domestique en Suisse; gaspiller cette chaleur c'est donc justifier la construction de nouvelles centrales pour remplacer le pétrole...

En fait, la substitution du pétrole par le gaz, le charbon et l'uranium ne représente que de nouvelles dépendances. C'est parce que nous sous-estimons systématiquement les énergies locales et renouvelables, notamment l'énergie solaire, que nous tombons dans le piège de ces fausses solutions à court terme.